



Discours OHADA, Bâle, le 29 février 2008

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes là aujourd'hui pour débattre d'un phénomène qui nous concerne tous : la corruption. C'est seulement depuis plus d'une décennie, que la communauté internationale reconnaît ouvertement ce problème et y cherche des solutions.

Auparavant, la corruption était un tabou pour tout le monde, même pour la coopération au développement. Durant mon allocution, je vais brosser un tableau des problèmes auxquels la DDC peut être confrontée, dans un contexte africain, que j'ai connu grâce à mon expérience de terrain prolongé sur ce continent. Je parlerai aussi de la stratégie que la DDC a développée pour y faire face, dans la mesure de ses possibilités.

Nous savons tous et toutes que de nombreux pays africains se trouvent au bas de l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Ce sont aussi, souvent, des pays pauvres. Il est donc logique, pour une agence de développement, de travailler dans de tels contextes, notre mandat étant de contribuer à la réduction de la pauvreté dans le monde.

Mais pour corrompre, il faut être deux. Et là, les pays du Nord ont leur responsabilité également ; ce sont souvent eux qui offrent les pots-de-vin aux fonctionnaires étrangers. Le « Bribe Payer Index 2006 », un autre indice, liste une série de pays responsables de cette « offre » de corruption : les plus coupables sont les nouveaux pays industrialisés et les pays émergents...

La corruption existe donc partout et indépendamment de l'aide au développement. En effet, la Banque mondiale estime à 1000 milliards de dollars l'ampleur de la corruption au plan mondial, alors que l'aide au développement ne totalise que 100 milliards environ.

En Afrique, j'ai pu observer que la corruption existe, à plusieurs échelles : la grande corruption au niveau des hautes instances de l'Etat, la petite corruption de tous les jours dans les services publics et administratifs. D'autres problèmes, qui lui sont souvent liés, sont également présents : le criminalité économique, le pillage de ressources naturelles ou la fuite de capitaux issus de détournements de fonds.

Or, la nécessité de développer des Etats de droit est un de nos principes fondateurs et une condition sine qua non pour la réduction de la pauvreté. Pour assurer un développement durable et équitable, et une certaine prospérité, il faut un Etat qui respecte les droits humains, proche des citoyens, transparent, démocratique. La corruption étant un obstacle majeur à une telle vision, il est donc indispensable que la

coopération au développement en fasse un cheval de bataille.

Alors concrètement, que fait la DDC dans ses pays partenaires ?

Suite à la reconnaissance du problème de la corruption au début des années 90, la communauté internationale et scientifique a mis l'accent sur les capacités de diagnostic des causes, des conséquences et des tendances de ce phénomène. Aujourd'hui, le problème de la corruption est suffisamment connu et documenté – on en parle. L'ère des conventions internationales (celles de l'OCDE, de l'ONU entre autres) a ensuite pris le relais, au moment où la communauté internationale eut besoin de se donner un cadre pour agir contre la corruption.

Pour les pays, il reste maintenant à mettre en œuvre les engagements pris au travers de ces conventions... Et c'est là que la coopération au développement joue un rôle important, en appuyant les efforts des gouvernements partenaires et de la société civile pour en finir avec ce fléau...

Je parlerai par la suite de 5 champs ou axes prioritaires pour la DDC : La gouvernance des états, la société civile, le dialogue politique, la cohérence de la politique suisse et les mesures à l'interne de notre institution.

1. Améliorer la gouvernance des Etats par des réformes

Lutter contre la corruption signifie, pour un Etat, réformer son administration, afin de la rendre plus transparente et plus efficace, améliorer la gestion de ses finances publiques, réformer le secteur de la justice, ou avoir une police à même de mener des enquêtes financières ; pour ne citer que quelques exemples.

Cela passe donc par le développement des compétences des fonctionnaires et la mise en place de nouvelles structures, procédures, systèmes informatiques. La coopération au développement suisse soutient les efforts des Etats à améliorer eux-mêmes leur gouvernance afin de diminuer le niveau de corruption, à condition qu'ils démontrent la volonté politique de le faire. Nous avons soutenu de tels efforts dans ce nombreux pays africains, à Madagascar, par exemple. Le plus souvent, nous travaillons à un niveau proche des gens, à un niveau décentralisé, c'est-à-dire dans les municipalités rurales ou urbaines. C'est là où la coopération au développement suisse est le plus efficace. C'est là aussi où elle a un avantage comparatif par rapport à d'autres bailleurs.

2. Travailler avec des partenaires de confiance et renforcer la société civile

Mais l'Etat n'est pas le seul acteur dont tout dépende. La société civile est un contre-pouvoir important dans le jeu

démocratique d'une société. La DDC travaille donc également avec la société civile dans ses pays d'intervention, en soutenant le travail de plaidoyer, de sensibilisation et d'interpellation de l'Etat effectué par les ONG locales.

Dans de nombreux pays, comme au Burkina Faso ou en Afrique du Sud, il existe des groupes de citoyens qui se sont donnés pour mandat de surveiller ce que fait leur gouvernement respectif et de proposer des réformes. La DDC les soutient dans ce travail parfois risqué. Dans d'autres environnements, les médias ont besoin d'un coup de pouce pour avoir plus de compétences d'enquêtes et d'investigation. En Tanzanie, c'est exactement ce que nous faisons, avec le lancement d'une fondation pour aider au développement de ce type de travail journalistique. En Afrique de l'Ouest, au Niger, Sénégal et au Bénin, une recherche-action fut menée pour évaluer l'impact de la corruption dans plusieurs secteurs ; il en est ressorti un projet de sensibilisation au travers des radios locales.

Au niveau régional, où nous avons de nombreux programmes de décentralisation, la société civile peut également jouer le rôle de contrôler certains flux financiers et de participer à l'élaboration du budget. Un nouveau programme allant exactement dans ce sens va démarrer au Mozambique, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, la société civile est souvent impliquée dans des monitoring sectoriels et dans les fonds d'investissement pour les infrastructures.

La DDC a une longue tradition de partenariat avec différents organismes de la société civile, dont la participation aux affaires publiques est un principe fondamental de notre travail.

3. Le dialogue politique

La Suisse ne fournissant pas d'aide liée, nous sommes très souvent perçus comme un interlocuteur neutre et désintéressé, Ceci nous donne une grande crédibilité auprès de nos pays partenaires. Nous pouvons donc également agir au niveau du dialogue politique, en essayant de convaincre et de mettre une certaine pression sur les gouvernements avec lesquels nous travaillons. Grâce aux indicateurs de risque fiduciaire des gouvernements récipiendaires, dont nous mesurons régulièrement l'évolution, nous pouvons ajuster et différer, au besoin, nos déboursements d'aides budgétaires sectorielles, comme ça a été le cas au Mozambique, par exemple, avec le Swap santé l'année dernière.

Par exemple, de très mauvais résultats en matière de gouvernance, sur le long terme, peuvent amener la DDC à réfléchir sur l'opportunité de son action. Au début de années 90, la DDC s'est retirée du Kenya (alors sous Arap Moi) pour différentes raisons, dont de graves déficiences en matière de gouvernance.

4. Assurer la cohérence des politiques – agir en Suisse

Mais la DDC ne veut pas simplement « prêcher la bonne parole » à l'étranger. Elle estime avoir également un rôle à jouer dans ce qui touche la Suisse. Ainsi, en matière de rapatriement de capitaux déposés illégalement dans notre pays, la DDC s'engage à fournir de l'assistance technique aux pays en développement et à favoriser des solutions de restitution transparentes au bénéfice des populations spoliées. L'ICAR vient de donner des formations sur mesure en Tanzanie aux magistrats de ce pays. Sur un autre plan, la DDC avait financé les frais d'avocats du Mali dans sa démarche auprès des autorités de notre pays. En Angola, les fonds qui ont été bloqués sont actuellement rapatriés via notre aide humanitaire.

5. Agir à l'interne

La DDC se doit également d'être très attentive à éviter la corruption à l'interne, dans ses propres programmes, afin de sauvegarder les deniers publics qu'on nous confie.

Ainsi, en 2006, elle a mis en place un „compliance office“ où les cas de corruption interne peuvent être annoncés, en toute confidentialité. La sensibilisation des collaborateurs à ce sujet se fait dès leur entrée à la DDC. Nos services administratifs pouvoient à des cours de formation sur la prévention de la corruption, avec un accent sur les mécanismes de contrôle interne et les conflits d'intérêts.

Mais la plus importante mesure est sans nul doute la clause

anti-corruption, contraignante, qui apparaît dans tous nos contrats avec tous nos partenaires, depuis 1998.

Les directives de la DDC prévoient également des mécanismes de contrôle pour ses propres procédures financières et celles de ses partenaires. Les rapports d'inspection, d'activités et de révision établis par des bureaux fiduciaires et des équipes d'évaluation indépendante doivent également être remis à temps et analysés.

Car il est vrai que les sommes d'argent de l'aide au développement peuvent éveiller des convoitises. La seule présence d'expatriés dans un pays a des effets sur l'environnement social et économique. Il est donc très important, pour nous, d'analyser l'impact de certaines de nos pratiques et de les évaluer. A ce titre, nous nous sommes donné un code de conduite que tous nos collaborateurs doivent respecter. Ce code traite de la corruption, mais aussi d'abus de pouvoir et de détournements de fonds.

Mesdames et Messieurs,

Ces pistes d'action possibles vous montrent que l'aide au développement est un outil indispensable à la lutte contre la corruption. Ce petit survol vous a donné l'essentiel de nos champs d'action contre la corruption, dont vous trouverez encore plus de détails dans la stratégie dont vous trouverez des exemplaires ici.

La mise en place d'Etats et d'institutions plus démocratiques et plus efficaces est une de nos tâches principales. Et l'un des fondements de notre action est notre conviction que l'amélioration de ces structures va déboucher sur un cercle vertueux au bénéfice des populations.

Je vous remercie.

René Holenstein
Chef gouvernance, DDC